

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de la région Grand Est a le plaisir de vous proposer une sortie au :

Zoo d'Amnéville le dimanche 04 octobre 2020

10 €



Modalités et tarifs

Cette sortie est réservée aux agents de la fonction publique d'Etat, actifs ou retraités, et à leur conjoint-e, à leur(s) enfants à charge jusqu'à 18 ans.

La participation demandée est fixée à **10 €** par personne.

Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans (hors restauration)

Ce prix comprend le billet d'entrée et un « cheq'Zoo » d'une valeur de **10 €**, à utiliser pour la restauration ou à la boutique de souvenirs.

Inscriptions :

Les inscriptions sont ouvertes du **15 juillet au dimanche 30 août 2020** inclus, sur notre site internet **uniquement** : www.srias-grandest.fr

La SRIAS se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date indiquée.

Les inscriptions incomplètes ou mal renseignées ne seront pas prises en compte.

Pour celles et ceux qui s'inscrivent pour cette sortie, vous serez informé des suites données par retour de mail au plus tard le 4 septembre 2020.

Votre inscription sur le site devra être rapidement complétée par l'envoi de votre chèque libellé à l'ordre de ZOO d'Amnéville à :

**Mr LUCION Davy
SRIAS Grand Est
1 rue du moutier
55800 Vassincourt**

La date limite d'envoi des chèques est fixée au lundi 31 août 2020, cachet de la poste faisant foi.

Merci d'indiquer au dos le nom de la personne qui a procédé à l'inscription sur le site de la SRIAS.

Si vous n'êtes pas retenu, votre chèque sera détruit ou renvoyé par courrier si vous avez joint une enveloppe timbrée.

Les billets seront distribués sur place par les membres de la SRIAS le jour même.

Critères de sélection :

Une attestation professionnelle (carte professionnelle, bulletin de salaire ou titre de pension).

Le nombre de participants est limité à 1700 places. Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de billets, les critères de sélection appliqués seront :

- 1) Inscription complète dans les délais
- 2) Priorité aux agents n'ayant pas participé à une sortie familiale, organisée par la SRIAS, en 2019
- 3) Répartition départementale et ministérielle
- 4) Quotient familial

www.srias-grandest.fr

